

NOS PERMANENCES à la CSC - Boulevard Saucy 10 - 4020 LIEGE



Nos permanences

En raison du Covid, nos permanences pensions et les permanences fiscales ne peuvent momentanément plus être assurées. Nous espérons pouvoir les reprendre en septembre.

INFORMATION – PROBLEMES PENSIONS

Pour les problèmes de pension du secteur privé, une adresse mail a été créée :
pensions.csc@gmail.com

Cela ne concerne donc pas le secteur public, ni les enseignants ; pas non plus les fins de contrat ou "prépension" : pour ces secteurs/problèmes, adressez-vous aux centrales compétentes et/ou aux Centres de Service CSC.

Ont collaboré à ce numéro :

Anny et Vincent Canella, Anne Marie Balthasart, Daniel Cornesse, Emmanuelle Michel, Eric Quoidbion, Ernaldo Serra, Françoise Wibrin, Jules Baronheid, Madeleine Gerday, Michèle Baiwir, Philippe Deceukelier, Sylviane Spaden,

Ed. responsable : Daniel Cornesse Bd. Saucy, 10—4020 LIEGE

Téléchargez la brochure sur notre site internet : <https://www.lacsc.be/csc-liege-verviers-ostbelgien/activites/nos-groupes-specifiques/les-seniors-csc/reflexion-action-le-mag-des-seniors>

Nouveau ! Création d'un Comité provincial Seniors

Comme vous le savez, la fusion entre la CSC de Liège et de Verviers-Ostbelgien a créé une Fédération CSC **provinciale** : Liège-Verviers-Ostbelgien (LVO). Les structures communes fonctionnent depuis le 1 janvier 2019.

Pour pouvoir occuper leur place dans cette nouvelle entité, les Seniors de Liège et de Verviers devaient donc aussi harmoniser leurs structures. Un groupe de contact s'est attelé à la tâche.

Globalement, il faut retenir 4 éléments principaux :

1. Les **structures de base** à Liège et à Verviers sont maintenues telles quelles :

- à Liège : groupes locaux, bureau, comité ;
- à Verviers : assemblée, comité, groupe de réflexion et de préparation.

2. Nous créons un **Comité Provincial**, qui regroupe tous les membres des Comités Régionaux de Liège et de Verviers. Il se réunira tous les deux mois. Il décidera des orientations et des activités syndicales provinciales des seniors et élira une présidence provinciale.

3. Une **présidence provinciale** est élue par les membre du Comité Provincial. La première élection a lieu en juin 2021 (voir ailleurs dans ce Réflexion & Action)

4. Il y a aura **deux vice-présidences** : une élue par le Comité de Liège, et une par le Comité de Verviers-Ob. Les vice-présidences seront élues par leur Comité Régional respectif à la réunion de début septembre.

Nous espérons que ces structures harmonisées nous permettront de maintenir et de développer la dynamique de l'action syndicale des CSC-Seniors LVO.

Vous trouvez ci-dessous le calendrier des réunions provinciales et régionales.

Au plaisir de vous revoir en septembre !

Philippe Deceukelier

CALENDRIER CSC-SENIORS LVO 2021-2022											
		9	10	11	12	1	2	3	4	5	6
Vacances scolaires / J Fériés		27		1 --> 5 ; 11	27/12 -	--> 9/1	28/2 -	-> 4/3	4 -> 15 ; 18	1 ; 26	6
Comité Provincial LVO	1er lundi ts les 2 mois 9h-12h	6 (Lg)		8* (Vv)		3 (Lg)		7 (Vv)		2 (Lg)	
Comité Régional Liège	1er lundi ts les 2 mois 9h-12h		4		6		7		4		13*
Bureau Régional Liège	3ième mardi 9h-12h	21	19	23*	21	18	22	22	19	17	21
Comité Régional Verviers	1er & 3ième mercredi	15	6 / 20	17	1 / 15	19	2 / 16	16	6 / 20	18	1 / 15
Assemblée Régionale Verviers	2ième vendredi	10	8	12	10	14	11	11	15	13	17
Groupe Régional Réflexion & Préparation Verviers	selon nécessités										
Groupe local											

MOT DE LA PRESIDENTE

Des bonnes raisons de se réjouir !



Cet exemplaire de « Réflexion et Action » de fin d'année sociale est aussi le moment de plusieurs « fins » et de « nouveaux » dans notre vie de seniors.

Nous sommes vaccinés, nos contacts et nos activités vont pouvoir s'élargir. En restant prudent évidemment, mais la prudence dans les contacts est bien plus confortable que l'enfermement à notre domicile.

Sans battre des records, nous devons nous réjouir de certains progrès des revenus et mesures concernant les seniors. D'ici 2024, la pension minimum augmentera de 11 % hors index. La GRAPA est valorisée dans le cadre de l'enveloppe Bien-être et les contrôles des personnes bénéficiant de la GRAPA sont suspendus jusque fin septembre. Pendant cette période des négociations se dérouleront en vue d'une « humanisation » respectueuse du contrôle des personnes bénéficiant de la GRAPA.

Les seniors de la nouvelle Fédération CSC Liège-Verviers-Osbelgien ont élu un Président provincial : notre ami Philippe Deceukelier remplira ce mandat jusqu'aux prochaines élections sociales.

Au mois de septembre, chaque Comité CSC Seniors (Liège et Verviers Ostbelgien) élira un Vice-Président provincial. Nos nouvelles structures seront ainsi mises en place.

Au niveau national, comme à Liège, les CSC Seniors ont continué leurs rencontres régulières par vidéo. Notre structure ne s'est pas interrompue. Nous avons réalisé deux brochures papier pour remplacer l'UP 2020 et l'UP 2021. Pour l'année 2022, nous sommes optimistes et nous organisons déjà une UP en présentiel, tous ensemble, à Bouge les 30 et 31 mars 2022.

Il nous reste à vous souhaiter une belle période estivale, de beaux contacts avec vos proches. Gardez-vous en bonne santé pour nous rejoindre à la rentrée.



Anne Marie Balthasart, Présidente des CSC-Seniors de Liège

LE MOT DU PRESIDENT



Bonjour à toutes et à tous,

Chères amies, chers amis, le temps est venu pour la mise en place de notre Comité Provincial seniors LVO (Liège-Verviers-Ostbelgien).

L'information de la nécessité de ce Comité vous a été transmise par le journal « Réflexion et Action » et par différents courriers.

Mais, sachez que, depuis de longs mois, un groupe de contact seniors de Liège et de Verviers se réunit « en présentiel » pour réfléchir, affiner, figurer ce Comité Provincial.

Je voudrais par ces quelques mots, remercier tous ces amis ; cela n'a pas été simple de mettre cette structure CSC-Seniors LVO en place.

Mais, le respect, la franchise, la compréhension, l'amitié qui s'est créée entre nous, ont permis d'aboutir à une structure respectant les avis et les souhaits de tous.

Alors : merci à Anne Marie Balthasart, Yveline Dupluevrez, Françoise Simar, Annie Somja, Philippe Deceukelier, Jean-Jacques Jouffroy, Eraldo Serra, Francisco Alvarez, Tony Eimuth pour ce beau travail d'harmonisation.



Le futur nous attend, de nombreux défis syndicaux aussi. Ne baissons pas la garde, ni au niveau syndical, ni au niveau social, ni au niveau de ce virus qui nous empêche de vivre notre syndicalisme d'aînés à fond.

Maintenant, c'est à vous, délégués au Comité Provincial, de faire fonctionner ces structures (avec nous) dans le respect de tous.

Prenez soin de vous et des vôtres. A très bientôt,

Tony Eimuth, Président des CSC-Seniors Verviers

LE MOT DE TCHANTCHES

Le temps passe trop vite

- **Bonjou mi fi, binamé bon dju, qui li timp passe vite !**
- Vous avez raison Tchantchè. Il me semble que hier, j'étais encore jeune, je sortais de l'école pour m'aventurer dans ma nouvelle vie.
- **Kwèri di l'ovrèdje, fèt si tims di sodârt, si marié ...**
- Hé oui et aujourd'hui je me pose des questions : où sont passées toutes ces années ?
- **Awè l'ivièr dè l'vèye nos a ratrapé sins l'vèye arrivé**
- Nous n'étions pas préparés aux maladies, à la perte de forces, au manque de dextérité...
- **A totes sorts di mèhins qu'arivè avou l'adje...**
- Le soir, je passe des heures devant la télé et souvent je m'endors sans voir la fin de l'émission. Si je sors, je me réjouis de rentrer à la maison.
- J'ai tendance à utiliser les mots qui commencent par Q ...qui, quoi, quand, quel... Les personnes que je côtoie sont des retraités qui, comme moi, grisonnent, se déplacent lentement. Ils sont vieux, comme moi, qui espérait ne jamais le devenir.
- **Qui volève mi fi çoula nos arrive à turtos...**
- Dans nos garde-robes, nous avons tous des vêtements de trois tailles différentes, dont deux que nous ne porterons plus jamais. Les escaliers que l'on fait toujours plus hauts, les journaux que l'on écrit toujours plus petits et je pourrais encore trouver toutes sortes de petits ennuis qui nous arrivent, mais cela ne sert à rien de se plaindre.
- **Vos avè rèson, profitant di nos djournèyes pasqui' on n s'è nin di qwé dimin sèrè fèt...**
- Et toi qui me lis, laisse-moi te rappeler que le temps passe très vite. Alors, s'il y a des choses que tu désires encore accomplir durant ta vie, fais-les vite. Car nous n'avons aucune promesse qui nous garantit que nous verrons toutes les saisons de la vie.
- **Li vrai ritchèse, c'est l' santé .**



Jules Baronheid

LE MOT DE L'AUMONIER

Comment oublier ?

Comment pourrions-nous oublier de remercier celles et ceux qui sont venus donner de leurs mains, de leurs bras et de leur sueur à l'essor de notre pays.

Comment ne pas saluer le courage de celles et ceux qui, au péril de leur vie et de leur santé, avec d'autres, ont sorti « l'or noir » de notre terre ?

Comment ne pas se sentir plus riches aujourd'hui d'une culture, de chants, de paroles, de nourritures et d'art de vivre, qui est devenue un peu nôtre ?

Comment ne pas brûler d'un cœur plus chaud quand il fait parfois si froid dans nos rues ou nos maisons ?

Mais nous ne pouvons pas oublier qu'immigrer est toujours un choix par dépit, un arrachement douloureux à une terre qu'on n'aurait pas voulu quitter. Que l'accueil est parfois maladroit mais les paroles souvent glacées et les portes si peu entrouvertes.



Que c'est devoir prouver toujours et encore, là où pour d'autres, ce n'est qu'un dû ...

Alors si aujourd'hui, 75 ans plus tard, le cœur des travailleurs est plus à la fête et à la fraternité... à saluer un combat commun pour plus de droits et de respect. Si nous nous sentons plus riches des voix, des cris et des chants des autres.... Alors réjouissons-nous de tous nos frères venant d'ailleurs ; immigrés aussi d'hier et immigrés de demain, car il n'y a que des femmes et des hommes qui ensemble veulent vivre avec plus de dignité ! Nous sommes plus riches, les uns avec - et pas contre - les autres. Bonne fin d'année sociale à toutes et tous et merci pour « celle et celui » que nous devenons ensemble.

Eric Quoibion

En Vélo Simone ...

A l'heure de la pension, le choix de mes futures activités et occupations était défini, organisé. Certaines activités étaient déjà programmées... enfin je le croyais .

Je suis de la génération vélo. Comme bon nombre d'entre nous, j'ai eu connaissance de l'évolution de la petite reine : on pédale toujours mais maintenant il y a une batterie en plus. Oh pas pour faire de la musique, mais pour nous soutenir dans l'effort ! Un vélo à assistance électrique. Que du plaisir.



Après avoir pris quelques renseignements, mon choix est fait : ce sera en VTT à assistance électrique (VTTAE).

Tout excité, me voilà prêt pour ma première sortie en VTT. Première sortie, première chute ... Et oui on a beau être de génération vélo, il reste qu'un petit apprentissage était de rigueur, surtout quand on veut faire le jeune dans les bois. Bref, après plusieurs chutes sur les sentiers forestiers, je dois bien admettre que la pratique du VTT est réservée aux sportifs !!!
Me reste donc un super vélo et quelques déceptions.

Qu'à c'la tienne, je ne vais pas me laisser décourager. Après quelques modifications apportées à mon super VTT, le voici prêt pour de nouvelles aventures. A moi les Ravels et autres Vennbahn. Les planificateurs d'itinéraires de vélos et points-noeuds n'ont plus (ou presque plus) de secrets pour moi.

Sur mon super vélo, maintenant je pédale cheveux au vent, (enfin ceux qui restent), pour mon plus grand plaisir, seul ou en compagnie de ma chérie ou de mes petits-enfants, avec ma famille ou entre amis, et nous découvrons la région et même plus sous un regard nouveau.

Si le Covid ne laissera pas que des souvenirs heureux chez la plupart d'entre nous, cela a permis en tout cas l'éclosion de la pratique du vélo chez bon nombre d'entre nous. Incroyable le nombre de seniors que je croise en vélo lors de mes sorties ! Tous sont ravis de leur choix.

La pratique du vélo à assistance électrique est certes bénéfique pour la santé : on bouge. Et quel plaisir de découvrir l'autre côté du bocage et du paysage à son rythme ! Merci l'assistance électrique !

Il faut un minimum de précautions avant d'enfourcher la bête : un casque, des lunettes (non, il n'y a pas de pare-brise sur un vélo), un vêtement suffisamment visible etc... et une sonnette. Et si on s'aventure sur les Ravels, il faut respecter le code de bonne conduite en vigueur.

En vélo Simone ...

Ernaldo Serra

Le devoir de vigilance

Imaginez votre enseigne d'habillement préférée qui se fournit auprès de producteurs de vêtements basés en Asie du Sud-Est. Imaginez cette enseigne vouloir faire un maximum de bénéfices et mettre la pression sur ces fournisseurs pour réduire les prix. Imaginez ces fournisseurs, qui réduisent drastiquement les salaires et les mesures de sécurité. Imaginez que parce que le budget sécurité est réduit, les infrastructures de production textile s'effondrent, tuant des milliers de personnes ... C'est ce qui s'est passé il y a 8 ans avec l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh.

Ce que je viens de décrire, c'est ce que l'on appelle les chaînes d'approvisionnement : une série d'intermédiaires entre la matière première brute et le produit fini. Ce genre de chaîne d'approvisionnement plus ou moins longue, plus ou moins opaque, est fort présente dans beaucoup de filières grâce au mouvement de Mondialisation entamé il y a quelques dizaines d'années.

**LE DEVOIR DE VIGILANCE
POUR LES MULTINATIONALES**

**UN IMPERATIF JURIDIQUE POUR
UNE ECONOMIE DURABLE**

Le commanditaire, l'enseigne d'habillement dans mon exemple, se considère trop souvent comme irresponsable de ce qui se passe en amont de la filière. En Belgique, la législation ne lui donne d'ailleurs pas tout à fait tort. Il est temps de changer ! La France, l'Allemagne et les Pays-Bas l'ont déjà compris et ils ont adopté une loi sur ce que l'on appelle le « Devoir de Vigilance ».

Cela signifie : « Les entreprises sont tenues d'identifier les impacts négatifs potentiels de l'ensemble de leur chaîne de production sur les droits humains et l'environnement, et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les impacts négatifs. Celles qui se soustraient à ces obligations doivent pouvoir être tenues pour responsables et les victimes doivent pouvoir être indemnisées ». Il s'agit donc autant d'une approche préventive que réparatrice.

Mais la Belgique est à la traîne. Actuellement, rien n'oblige les entreprises belges à respecter ces obligations en matière de devoir de vigilance. L'Union Européenne également tergiverse, même si le Commissaire compétent, notre compatriote Didier Reynders, a promis d'avancer dans les prochains mois.

Il faut donc maintenir la pression pour que les droits humains, sociaux, syndicaux et environnementaux soient respectés partout dans les filières de production dirigées par les grandes entreprises. C'est l'objectif de la coalition #STOP BUSINESS IMPUNITY dans laquelle se retrouvent la CSC, WSM et le CNCD 11-11-11.

Quand cette loi sera adoptée en Belgique, nous serons prêts, dans les entreprises où nous avons des équipes syndicales, à contrôler le respect de ces obligations importantes pour les travailleurs du monde entier !

Thomas GERARD

Le mot du permanent

Pour bon nombre d'entre nous, cette année sociale 2020-2021 ne fut pas celle espérée. La crise sanitaire a impacté nos vies de manière radicale, parfois en emmenant des proches, parfois en nous ramenant simplement à nos fondamentaux.

Notre organisation syndicale a elle aussi été fortement secouée.



Les collègues du service chômage tout d'abord, qui ont vu, en deux semaines à peine, doubler le nombre de dossiers à traiter. Sans jamais rechigner, ils ont remarquablement relevé la tête afin de permettre à chaque travailleur en chômage de toucher une allocation de remplacement. Une véritable solidarité s'est d'ailleurs créée avec tous les services, l'équipe interprofessionnelle et les centrales professionnelles pour faire face à l'imprévisible et ainsi éviter le chaos de voir des travailleurs déjà privés de travail, privés de revenus.

Reconnue comme entreprise essentielle, notre organisation ne l'a pas été uniquement pour son organisme de paiement et son rôle essentiel en situation de crise. Elle l'a été également par son importance au sein même des entreprises. Les délégations syndicales ont littéralement été sur le pont pour accompagner les travailleurs en s'investissant remarquablement dans la concertation sociale tout au long de cette épreuve.

Et après... Au lendemain du premier confinement, tout le monde, employeurs et monde politique, s'accordait sur l'importance du mot « travail », du mot « solidarité » ou encore « sécurité sociale ».

C'est pourtant au même moment qu'ont débuté difficilement les négociations interprofessionnelles, moment par définition idéal de reconnaître les travailleurs après ce lourd tribut. Avec une marge salariale de 0,4% fixée par le Conseil Central de l'Économie et rendue contraignante par la Loi de 96, il n'en aura pas fallu moins pour voir se succéder actions, manifestations et grèves.

Rapidement, nous avons pourtant obtenu la séparation des négociations sur l'affectation de l'enveloppe « Bien-être » et celle de l'AIP, rencontrant ainsi une revendication essentielle de notre mouvement.

Ce n'est finalement que le mardi 8 juin, après 10 mois de discussions, qu'un projet d'accord a finalement été conclu. Ce projet d'AIP ne contiendra donc pas d'augmentation significative des salaires mais proposera une trajectoire sérieuse d'augmentation du salaire minimum (en décrochage du salaire médian depuis maintenant près de 15 ans). Nous y trouvons également une prolongation des mesures d'aménagement des fins de carrière ainsi qu'une prime de 500 euros non obligatoire pour les travailleurs des entreprises qui ont particulièrement bien performés durant la crise.

Reste à savoir si maintenant, les travailleuses et travailleurs que nous représentons, trouveront gratification de ces avancées obtenues, il est vrai, dans un contexte particulièrement hors du commun.

Daniel Cornesse

Réponses aux mots croisés :

1. SENSIBILISATION 2. COMMUNICATION 3. ACHETEUR 4. LIBERATION 5. STRUCTURELLE
6. VIEILLISSEMENT 7. NYMPHEE 8. BONTE 9. SITUER 10. SCIENCES 11. SOCIABILISATION
12. PU 13. MUE 14. LOGEMENT 15. DÉCALER 16. UNIR 17. UNISSON 18. TRAC 19. ENVERS
20. AÉRÉE 21. OR 22. ON 23. ISOLER 24. CUMUL 25. ELLE 26. SUE 27. SIEN 28. ÉTOFFER
29. UT 30. NUITS 31. COTE 32. OR 33. LEVER 34. AMER 35. EN 36. LA 37. ENTRES 38.
TROP 39. OS 40. ES

La GRAPA: une aide bien nécessaire mais encore trop contraignante

La GRAPA ou Garantie de revenus aux personnes âgées, que l'on appelle parfois le « minimex des vieux », est une aide octroyée aux personnes âgées qui vivent dans la pauvreté, leur garantissant le droit à un revenu minimum. Elle constitue un complément au système de pensions légales dans certaines conditions.

Qui est concerné par la GRAPA ? Actuellement, environ 100.000 personnes ont recours à ce système, dont 65,5 % de femmes qui, aujourd'hui encore, constituent moins de droits à la pension que les hommes (temps partiels, carrières interrompues,...). On compte aussi 35 % d'indépendants.

Des contraintes ? Pour percevoir la GRAPA, il faut avoir sa résidence principale en Belgique et y résider de manière effective et permanente. Cependant, il est possible de séjourner à l'étranger pendant 29 jours maximum, consécutifs ou non, par année civile, y compris les jours de départ et d'arrivée. Partir à l'étranger pendant plus de 29 jours, sans avoir prévenu le Service fédéral des Pensions (SFP), entraîne la suspension du paiement de la GRAPA pour chaque mois civil (à compter du mois de dépassement).

De plus, depuis le 1^{er} juillet 2019, un nouveau système de contrôle a été mis en place pour la vérification de la condition de résidence. Cette tâche a été confiée aux facteurs ! Via une procédure soi-disant plus simple, plus conviviale, un courrier doit être personnellement réceptionné par le bénéficiaire. Le facteur se présente au domicile de ce dernier au moins une fois par an à une date aléatoire et remet le courrier confirmant sa présence en Belgique.

Si le bénéficiaire n'est pas chez lui lors du passage du facteur, deux autres passages sont prévus dans les 21 jours. Ensuite, le bénéficiaire a cinq jours ouvrables pour se mettre en ordre, sans quoi le SFP suspendra le paiement, jusqu'à ce que le bénéficiaire renvoie le certificat de résidence.

Depuis l'entrée en vigueur de cette nouvelle procédure sur le contrôle de la résidence, la CSC conteste cette façon de stigmatiser une partie des seniors, parmi les plus vulnérables. Elle revendique, avec d'autres associations du Nord et du Sud du pays, un système d'assistance sociale qui soit réellement protecteur, équilibré, mais surtout qui puisse offrir aux « grapistes » une meilleure garantie de la liberté de circuler et préserver la vie privée et la dignité de toutes et tous. Les bénéficiaires de la Grapa ne sont pas des fraudeurs ! Est-il normal qu'en quatre mois, plus de 56.700 contrôles aient eu lieu, pour un taux de moins de 1 % de « sanctions justifiées » ? Est-ce vraiment chez les « grapistes » qu'il faut aller chercher des moyens de renflouer les caisses de l'État ?

Le 10 mai dernier, une délégation de la plateforme réunissant 42 associations (syndicats, mutuelles, représentants d'indépendants...) a rencontré une première fois Madame Lalieux, Ministre des Pensions, afin de revendiquer une véritable réforme de la Grapa.

Outre la suppression des contrôles après 80 ans, les associations demandent, entre autres, l'extension de la possibilité de partir à l'étranger, le droit à la défense des allocataires, une revalorisation substantielle des montants octroyés et bien sûr la suppression du recours au facteur pour le contrôle de la résidence.

Le 27 mai, une action symbolique a réuni une centaine de personnes devant le Cabinet de la Ministre. Quelques représentants ont été enfermés dans des grandes maisons-prisons en bois, symboles de l'enfermement des seniors et du confinement dans lequel on voudrait les maintenir. Des facteurs se sont joints à ce mouvement : ils ne veulent plus être associés à des contrôles qu'ils estiment eux aussi largement intrusifs et exagérés !

Une délégation a pu rencontrer la Ministre Lalieux, qui s'est montrée à l'écoute et s'est engagée à une réforme. Dans un premier temps, elle reporte tout contrôle à septembre au moins.

Mais pour les membres de la plateforme, il faut aller plus loin et profiter de ce délai pour revoir l'ensemble du système et modifier la procédure avant toute reprise des contrôles.

Tous les seniors, particulièrement les plus pauvres, méritent un système administratif simplifié, proportionné, non discriminatoire, surtout plus humain, tenant compte des situations de chacune et chacun et rendant à toutes et tous leur dignité !



tionné, non discriminatoire, surtout plus humain, tenant compte des situations de chacune et chacun et rendant à toutes et tous leur dignité !

Françoise Wibrin

La liaison au bien-être: un combat syndical

Voici quelques détails pour les pensions

Peut-être que certains d'entre nous se rappellent encore la manifestation à Ostende le samedi 20 mars 2004. Il pleuvait des cordes, et devant la gare d'Ostende, les organisateurs distribuaient des parapluies. Il y avait peu de spectateurs, et certains militants râlaient : « Que faisons-nous ici, dans la pluie, au milieu des dunes, où personne ne nous voit ?!?! »

Pourtant, c'est suite à la pression exercée par cette manifestation que le gouvernement de l'époque s'est engagé à déposer un projet de loi sur la liaison au bien-être. Ainsi, un combat de plus de 10 ans a été couronné de succès. MERCI et FELICITATIONS donc aux manifestants de 2004 !

C'est quoi, la liaison au bien-être ?

En Belgique, les salaires et allocations sociales sont liés à l'index. Cette indexation automatique est un acquis social qu'il faut absolument défendre.

Mais elle souffre de deux faiblesses importantes :

1. L'index ne reflète pas entièrement le coût de la vie. Certains produits importants ont été enlevés du thermomètre : le tabac, les alcools et les carburants.
2. Globalement, les salaires et le niveau de vie augmentent au-delà de l'index : les travailleurs obtiennent des augmentations de salaire hors index.

Le résultat : l'écart entre le niveau des allocations et le niveau général de bien-être grandit. C'est assez criant pour les plus anciennes allocations. Même avec l'indexation, un pensionné des années '90 n'a pas suivi l'augmentation générale du bien-être.

C'est pour cette raison qu'il faut, surtout pour les plus petites allocations et pensions, un mécanisme de rectification. Pour suivre le niveau de vie, ils doivent bénéficier régulièrement d'augmentations au-delà de l'index. C'est la liaison au bien-être.

Les employeurs freinent...

La loi prévoit que l'utilisation de l'enveloppe budgétaire (cette année 625 millions) doit être discutée avec syndicats et patrons. Comme lors des négociations précédentes, les employeurs ont retardé la manœuvre, afin de lier ce problème aux discussions sur un nouvel Accord Interprofessionnel.

Finalement, après de longues hésitations, et une journée d'action le 29 mars, le gouvernement a dû décider, et a suivi le point de vue syndical.

Des augmentations bienvenues.

La presse syndicale a largement expliqué le détail des augmentations : voyez l'Info CSC du 30 avril 2021 ou le Syndicaliste CSC du 25 avril 2021. Il y a des augmentations des minima pour les chômeurs, pour les malades et invalides, pour les victimes d'accidents de travail et maladies professionnelles.

Voici quelques détails pour les pensions :

Dans le cadre de la décision de faire évoluer la pension minimum vers 1500 euros, une nouvelle augmentation de 2% est prévue au 1er juillet (= 26,52 euros par mois pour un isolé), portant ainsi la

pension minimale à 1.352,44 euros. Pour la pension de ménage, l'augmentation sera de 33,14 euros, pour arriver à un montant total de 1.690,02 euros. Il faut rappeler qu'indépendamment de la liaison au bien-être, une nouvelle majoration de 2,65% est prévue le 1er janvier 2022. Le pécule de vacances payé en mai augmente à nouveau : de 3,8% en mai 2021 et de 2,7% supplémentaires à partir de mai 2022.

Soit une augmentation de 6,60%. Pour un isolé, le pécule s'élève ainsi à 921,19 euros (= + 57,06 euros) et pour une pension ménage à 1.151,47 euros (= + 71,32 euros). Il faut noter que pour les pensions minimales, cette majoration s'ajoute aux augmentations du montant mensuel.

Notons que les pensions plus anciennes supérieures au minimum sont également revalorisées:

Pensions qui ont pris cours en 2016: + 2% au 1er juillet 2021.

Pensions qui ont pris cours en 2017: + 2% au 1er janvier 2022.

Pensions qui ont pris cours avant 2006: 1,2% au 1er juillet 2021

Merci Saint-Dicat !

Oui, rester syndiqué vaut la peine ! C'est grâce au combat syndical que la liaison au bien-être a pu être obtenue. C'est grâce à l'acharnement syndical qu'elle a pu se réaliser encore une fois en 2021-2022.

Si on calculait les sommes que cela représente pour chaque pensionné, on arriverait à des montants largement supérieurs à la cotisation (réduite) des pensionnés.

La force syndicale se mesure aussi en nombre de syndiqués. Restons dans le coup, restons syndiqués !



Philippe Deceukelier



Une nouvelle permanente nationale pour les CSC-Seniors

Notre permanente nationale, Gaëlle DEMEZ, a été choisie pour d'autres responsabilités. C'est Ayle SERBEST qui a été désignée pour la remplacer. Ayle s'occupait de l'action « recrutement et fidélisation des membres » à la CSC nationale.

Merci et bon vent à Gaëlle !



Bienvenue et bon boulot à Ayle !



Dernière minute !

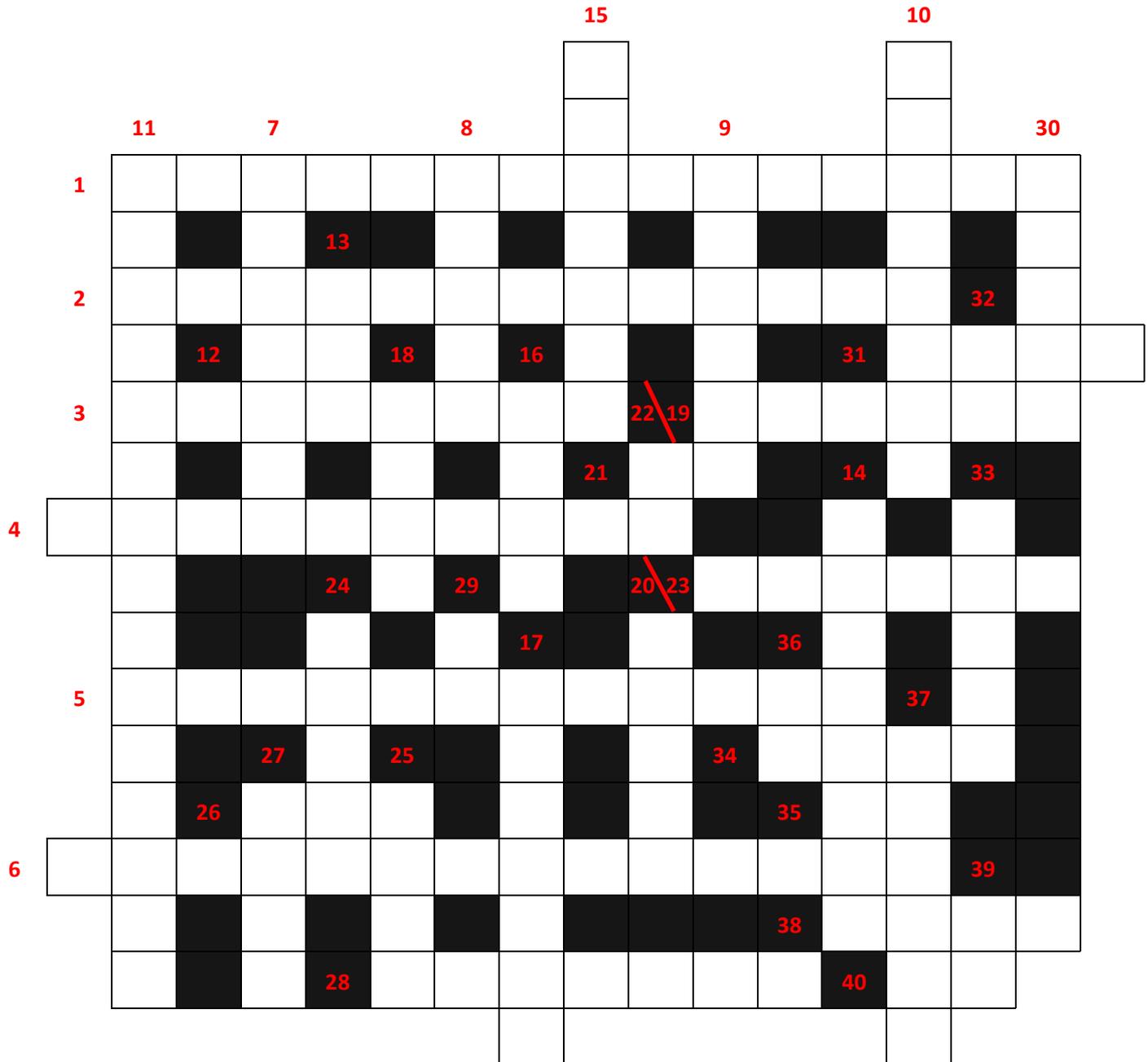
Philippe Deceukelier, nouveau président provincial des CSC-Seniors LVO

Juste avant de clôturer notre édition, nous apprenons que le dépouillement des votes pour la présidence provinciale a été clôturé.

Notre ami Philippe Deceukelier, 67 ans, a été élu comme nouveau président des CSC-Seniors Liège-Verviers-Ostbelgien.

Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

MOTS CROISES



Yveline Depluvrez

Définitions:

1. action de sensibiliser, 2. action de communiquer, 3. personne qui achète, 4. action de libérer, 5. relatif à la structure, 6. fait de devenir vieux, 7. sanctuaire dédié aux nymphes, 8. bienveillance, 9. déterminer la place, 10. étude des faits, 11. action de sensibiliser, 12. participe passé de « pouvoir », 13. change de peau, 14. habitat, 15. dénouer, 16. assembler, 17. parfaite conformité d'idées, 18. peur, 19. contraire d' «endroit », 20. changée d'air, 21. entre « donc » et « ni », 22. personne, 23. rester seule, 24. action de cumuler, 25. 3ème personne du féminin, 26. suer 1ère pers sing infd présent, 27. ce qui est à lui, 28. enrichir de matière, 29. ancien Do, 30. contraire des « jours », 31. marque pour classer, 32. valeur refuge, 33. redresser, 34. aigre, 35. dedans, 36. entre sol et si, 37. entrer, 2ème pers sing ind présent, 38. beaucoup, 39. fait partie du squelette, 40 être 2ème pers sing ind présent.

PROGRAMMES DES GROUPES POUR LA FIN 2021 (septembre, octobre, novembre, décembre)

Le service des Affaires Culturelles de la Province a décidé de mettre fin à la prise en charge des conférenciers dans sa forme actuelle, ce qui est très regrettable. Nous cherchons actuellement des solutions à ce problème.

Ci-dessous le programme 2021 de nos groupes locaux.

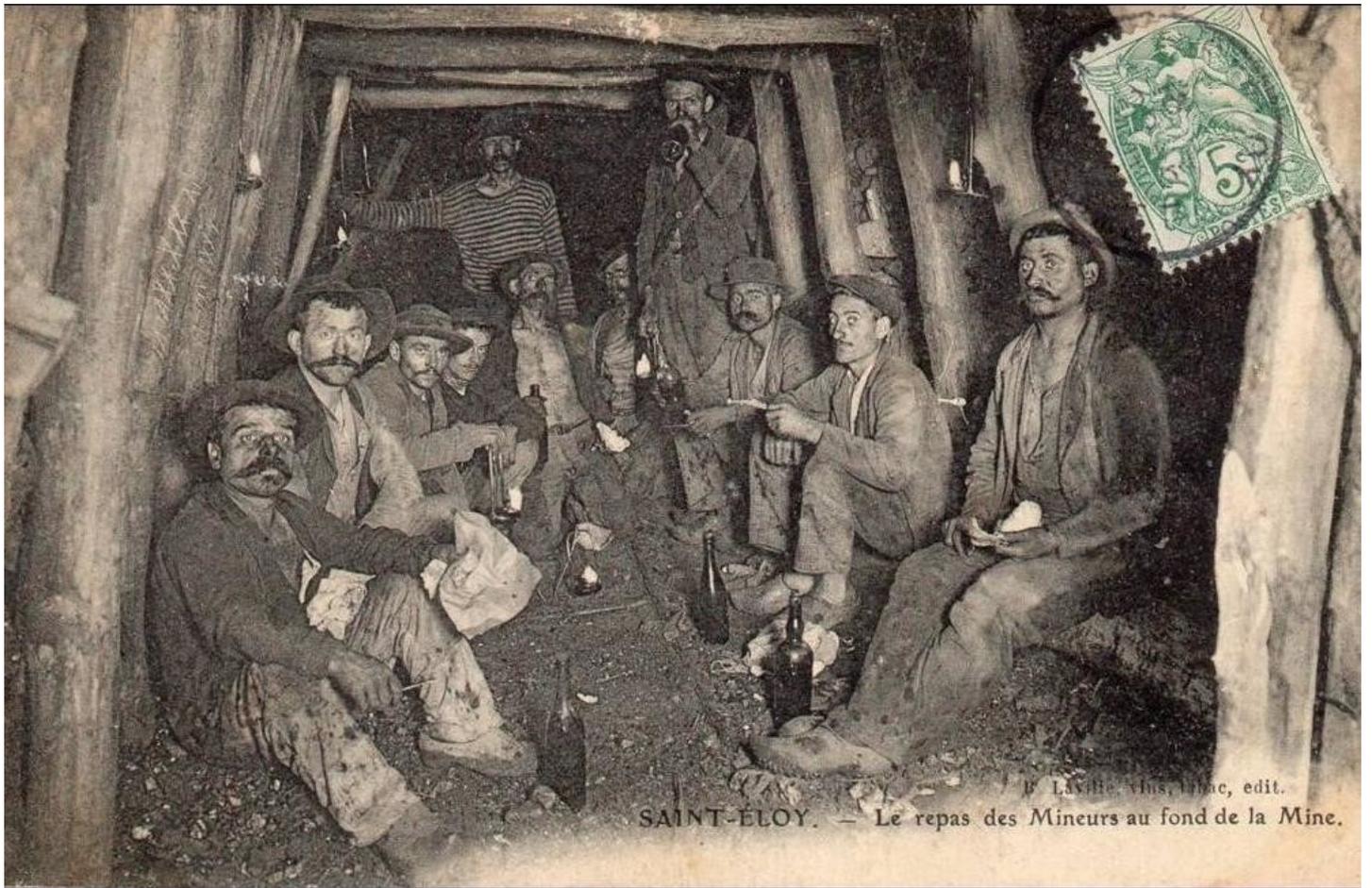
Comme d'habitude, les responsables des groupes sont priés de contacter les orateurs quelques jours avant date, pour confirmation.

Madeleine Gerday et Sylviane Spaden,
Secrétariat CSC-Seniors LVO

Groupes	Dates réunions Jusque fin 2021	Thèmes et orateurs
AMAY (4 ^e mardi 19 h)	21 septembre 19 octobre 23 novembre 28 décembre	A.M.Balthasart - La richesse de la vieillesse Moc – Antoine Blanchard - Covid 19 Avant/après Eric Quoibion – Où en est l'Eglise ? Repas groupe
ANS (1 ^{er} jeudi 14h)	2 septembre 7 octobre 4 novembre 2 décembre	Réunion de reprise du groupe Ph. Deceukelier Fake news MOC – N. Laermans - La fiscalité P. Vandenberg - La fête de NOEL
FLEMALLE (3 ^e lundi 14 h)	20 septembre 18 octobre 15 novembre 20 décembre	A. Staffe - L'univers, l'homme, les religions. Evolution. AM.Balthasart - Le suicide des Seniors Ph.Deceukelier – Les animaux ne sont pas différents de nous P.Vandenberg - Naissance de Jésus
FLERON (2 ^e lundi 14 h)	13 septembre 11 octobre 8 novembre 13 décembre	Réunion de reprise du groupe A. Staffe – De la vigne au vin MOC – A.Blanchard -L'esprit critique à l'ère du numérique AM.Balthasart -- Le suicides Seniors
HANNUT- WAREMME	Dates 4^e jeudi 23 septembre 28 octobre 25 novembre 23 décembre	Ph.Deceukelier – Fake news MC. Nathalie Boucher – La santé, un problème social EP. Jonathan Malaise – Arnaques à la consommation, pub, crédit facile F. Antonioli – Le CPAS

HERSTAL (3 ^e mardi 14 h)	21 septembre 19 octobre 16 novembre 21 décembre	Réunion de reprise du groupe MOC – Edwine Goldoni - Participation citoyenne M.Murzeau - Mobilité douce . P.Vandenberg – La fête de NOEL
LA BROUCK-TROOZ (1 ^{er} jeudi 14 h)	2 septembre 7 octobre 4 novembre 2 décembre	Pas de réunion Johana. Fisse - Espaces des possibles. Présentation des activités (locales) Ph. Deceukelier – Fake news MOC N. Laermans - L’Union européenne, Brexit, covid
LIEGE/VILLE (1 ^{er} mardi 9 h)	7 septembre 5 octobre 2 novembre 7 décembre	Réunion de reprise du groupe Ph. Deceukelier – Fake news AM.Balthasart - Crise du covid et aînés Ph.Deceukelier – Les animaux ne sont pas différents de nous.
OUGREE (3 ^e lundi 10 h)	20 septembre 18 octobre 15 novembre 20 décembre	Réunion de reprise du groupe M.Tondeur – Le regard d’un citoyen sur sa facture d’électricité MOC – N.Laermans – L’Union européenne, Brexit, covid, ... Ph.Deceukelier – Nos pensions seront-elles payables en 2030 ?
ST-NICOLAS (1 ^{er} lundi 14 h)	6 septembre 4 octobre 8 novembre 6 décembre	Réunion de reprise du groupe Ph.Deceukelier – Sécurité sociale MOC Sacha Bronfort – Transition, vaccin à l’urgence écologique E.Quoibion – La fête de NOEL
SERAING (4 ^e jeudi 14 h)	23 septembre 28 octobre 25 novembre 23 décembre	E.Galère - Un gamin d’Outre-Meuse MOC Edw.Goldoni - Participation citoyenne MOC B. Leysten - L’Europe à droite toute, débat sur les extrêmes P. Vandenberg – Le temps de NOEL
VOTTEM (1 ^{er} mardi 14 h)	7 septembre 5 octobre 2 novembre 7 décembre	En attente En attente F.Ingenito – La fête des voisins MOC A.Blanchard – Covid 19 Avant/après
Pour les réunions des Seniors de Verviers : voir le calendrier ailleurs dans ce journal.		

**Bonne fin d'année sociale à toutes et tous
et merci pour « celle et celui »
que nous devenons ensemble...**



75 ans d'immigration italienne en Belgique